



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7063^e séance

Mardi 19 novembre 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Liu Jieyi	(Chine)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Laassel
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : Lorsque des négociations israélo-palestiniennes intensives ont repris cette année, il fallait s'attendre à ce que des tensions surgissent. Personne n'avait imaginé qu'il s'agirait d'un processus facile. En effet, quatre mois après leur reprise, les pourparlers en sont arrivés à un moment délicat. Sur une note positive, il semble que les négociateurs ont commencé à s'entretenir sur le fond et ont, dans une certaine mesure, réduit leurs divergences de vues, et ce en dépit des grandes difficultés que cette paix implique. Mais les tensions se sont dangereusement accrues entre les parties, et elles peuvent – et doivent – être apaisées.

L'implication de la communauté internationale, qui est cruciale, demeure solide. Le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Kerry, s'est de nouveau rendu dans la région pour mener des discussions approfondies avec les dirigeants des deux parties, après s'être entretenu à Paris le mois dernier avec les ministres des affaires étrangères des pays arabes, dans le cadre de ses consultations régulières avec eux. Les envoyés du Quatuor se sont réunis le 29 octobre à Jérusalem, en sus des échanges qu'ils ont séparément avec les parties. Ils ont tous respecté le caractère confidentiel des négociations.

Pourtant, le processus a connu un important revers avec la série d'annonces concernant des plans d'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, au lendemain de la libération le 29 octobre de 26 prisonniers ayant été incarcérés avant les accords d'Oslo, dans le cadre de la deuxième des quatre vagues convenues. Nous suivons ces graves faits nouveaux avec une grande inquiétude, en particulier s'agissant de l'annonce le 13 novembre de plans prévoyant la construction de 24 000 logements,

y compris dans la zone E-1, ce qui va à l'encontre de l'objectif d'une solution négociée prévoyant deux États.

Le même jour, le Premier Ministre Nétanyahou a donné au Ministre du logement l'ordre de revoir les plans annoncés ce jour-là. Le Coordonnateur spécial des Nations Unies, M. Serry, a discuté de cette révision avec la chef des négociateurs israéliens, M^{me} Tzipi Livni. Nous espérons que ces seront suspendus. Le Secrétaire général a réitéré la position sans équivoque de l'ONU à cet égard, à savoir que les activités de colonisation sont contraires au droit international et constituent un obstacle à la paix. Il attend du Gouvernement israélien qu'il renonce à ces plans. Pour protester contre ces décisions, les négociateurs palestiniens ont donné leur démission, qui est à présent examinée par le Président Abbas, qui a néanmoins indiqué très clairement que cela ne signifiait pas pour autant que les Palestiniens quittaient la table des négociations. Les parties doivent maintenant redoubler d'efforts et éviter toute action susceptible de saper la confiance et l'esprit des pourparlers.

La situation sur le terrain reste tendue. Les forces de sécurité israéliennes ont effectué quelque 356 perquisitions et arrestations. Dans l'une de ces opérations, le 22 octobre, près de Ramallah, un militant du Jihad islamique, qui aurait été impliqué dans l'attentat contre un autobus à Tel-Aviv, le 21 novembre 2012, a été abattu. Les recherches ont permis de découvrir une cache d'armes à Hébron le 8 novembre, et le 9 novembre, un Palestinien transportant des bombes artisanales près de Naplouse a été appréhendé. Au total, 355 Palestiniens ont été arrêtés, dont deux membres du Hamas siégeant au Conseil législatif palestinien. Un total de 154 Palestiniens ont été blessés, notamment au cours des manifestations qui sont régulièrement organisées contre la barrière, et pendant la commémoration de la mort du Président Arafat, le 11 novembre. Trois civils palestiniens ont été tués par balle, dont deux dans des incidents séparés le 7 novembre près de Salfit et de Bethléem, où ils auraient menacé des soldats israéliens aux points de contrôle, et un autre lors d'une incursion près de Djénine, le 31 octobre, bien que les forces israéliennes nient être responsables des coups de feu. Nous demandons à ce qu'une enquête minutieuse soit menée sur tous ces incidents, et que les auteurs des violations du droit international soient amenés à répondre de leurs actes.

La violence entre colons et Palestiniens a continué à survenir tous les jours dans toute la Cisjordanie. Des

attaques commises par des colons ont fait neuf blessés parmi les Palestiniens, dont six enfants, et entraîné des pertes matérielles, y compris plus de 600 arbres et arbrisseaux endommagés pendant la saison de la récolte des olives. Les attaques palestiniennes, y compris les jets de pierres et de bombes incendiaires, ont fait huit blessés parmi les colons israéliens.

Nous demeurons profondément préoccupés par tous les actes de violence et d'incitation à la violence, que nous condamnons. Le 13 novembre, un soldat israélien a été poignardé à mort dans la ville israélienne d'Afula par un jeune Palestinien de 16 ans originaire de la région de Djénine. Nous sommes également fort inquiets du sort d'un Palestinien qui, la veille, a été agressé et grièvement blessé dans la vieille ville par deux jeunes Israéliens qui lui ont laissé tomber une pierre sur la tête. Nous appelons une fois encore toutes les parties à s'abstenir de toute violence. Il est plus important que jamais de maintenir le calme en cette période critique.

Nous demeurons également préoccupés par la poursuite des démolitions d'infrastructures palestiniennes non autorisées. Pendant la période considérée, 27 d'entre elles ont été démolies, entraînant le déplacement de 65 Palestiniens, dont 31 enfants. La publication le 1^{er} novembre d'ordres de démolition de 10 immeubles d'habitation dans le quartier de Ras Khamis à Jérusalem-Est pourrait entraîner, si ces ordres sont appliqués, le déplacement de plus de 1 500 personnes. Nous réaffirmons combien il importe que les Palestiniens aient accès à un régime d'aménagement du territoire et de zonage équitable.

Le 5 novembre, un Palestinien de 22 ans, placé en détention administrative, est mort d'un cancer après avoir été transféré dans un hôpital israélien où son état s'est détérioré à la mi-octobre. Comme dans tous les cas où les prisonniers se trouvent dans un état médical critique, nous estimons que l'accès rapide à des soins adéquats est un droit fondamental. Je rappelle aussi la position du Secrétaire général selon laquelle les personnes en détention administrative doivent être soit inculpées soit libérées.

Concernant Gaza, un an après la signature d'un accord de cessez-le-feu au Caire, la situation se détériore une fois de plus, dans un contexte de regain de violence et de détérioration des conditions économiques et humanitaires. Le 31 octobre, les forces israéliennes ont mené une incursion dans la bande de Gaza, pénétrant de quelque 200 mètres dans le territoire, afin de démolir un tunnel menant à Israël, qui a récemment découvert.

L'opération a été attaquée par des militants du Hamas, et un engin explosif a explosé dans le tunnel, blessant cinq soldats israéliens. Par la suite, des tirs israéliens ont tué quatre militants du Hamas. Parmi les autres actes de violence survenus à Gaza et aux alentours pendant cette période, il faut citer le tir de quatre roquettes et de quatre obus de mortier de Gaza en direction d'Israël. Une roquette a été interceptée. Les autres projectiles ont quant à eux atterri en Israël sans faire de blessés ou de dégâts matériels. Israël a riposté par cinq frappes aériennes sur Gaza, blessant deux Palestiniens, et a mené un total de sept incursions.

La détérioration de la situation socioéconomique dans la bande de Gaza peut être considérée comme une crise combinée de l'énergie et du bâtiment. Des coupures de courant en série se sont intensifiées, atteignant une durée de 16 heures par jour, après la fermeture de la centrale de Gaza le 1^{er} novembre, qui produisait 25 % de toute l'énergie disponible dans la bande de Gaza. Cela a bouleversé la vie quotidienne de la population gazaouie ainsi que le fonctionnement des services de base, notamment des établissements de santé et des installations d'approvisionnement en eau. Même si une mesure temporaire destinée à reconstituer les réserves sur place de ces installations essentielles est actuellement mise en œuvre avec l'aide de l'ONU, grâce à un don du Gouvernement turc, une solution à long terme permettant de fournir à Gaza les 450 mégawatts nécessaires est aujourd'hui plus urgente que jamais, et requiert les efforts concertés de tous les intervenants.

Le 13 octobre, Israël a suspendu l'importation de tous les matériaux de construction, notamment ceux destinés à des projets internationaux, suite à la découverte d'un tunnel renforcé creusé depuis Gaza et débouchant sur le sud d'Israël. Presque tous les projets de construction dans la bande de Gaza, y compris ceux exécutés par les Nations Unies, ont été suspendus, ce qui a entraîné la suppression de milliers d'emplois. Au cours de ces dernières années, les Nations Unies ont mis en œuvre un nombre croissant de projets de construction de logements, d'écoles et d'infrastructure en suivant des procédures de contrôle strictes, établies de commun accord avec le Gouvernement israélien afin de préserver l'intégrité de chaque projet et d'empêcher les détournements abusifs de matériaux de construction. Même si nous sommes conscients des préoccupations légitimes d'Israël vis-à-vis de sa sécurité, nous sommes convaincus que ces procédures demeurent adéquates. Nous appelons donc Israël à revoir de toute urgence sa

décision de suspendre temporairement le transfert de matériaux de construction vers Gaza.

Les difficultés financières de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) se sont aggravées malgré les efforts consentis pour rationaliser les services fournis et mobiliser des ressources supplémentaires. Si le déficit de 36 millions de dollars n'est pas comblé avant la fin de l'année, l'UNRWA ne pourra pas allouer les fonds suffisants aux services de base qu'il assure, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la réduction de la pauvreté, ni payer les salaires de décembre des quelque 30 000 enseignants, membres du personnel médical et travailleurs sociaux qu'il emploie. Nous demandons instamment à tous les donateurs d'accroître leurs contributions pour aider les réfugiés palestiniens et éviter que la situation déjà désastreuse ne se détériore davantage.

Étant donné que le Conseil entendra un exposé sur le Liban et la résolution 1701 (2006) la semaine prochaine, mes remarques concernant le Liban seront brèves. Aujourd'hui, le Liban a été la cible d'un nouvel attentat dans le quartier Bir Hassan de Beyrouth, qui a fait d'énormes dégâts et visait apparemment l'ambassade iranienne. Selon les premiers rapports, au moins 23 personnes ont été tuées, dont un diplomate iranien, et plus de 140 autres ont été blessées. L'ensemble de la classe politique libanaise, toutes tendances confondues, a condamné ce terrible attentat. Dans une déclaration, le Secrétaire général a condamné cet attentat terroriste et présenté ses condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au Gouvernement libanais et à la République islamique d'Iran.

En ce qui concerne la situation politique au Liban, huit mois se sont écoulés depuis la démission du Premier Ministre Mikati, mais il n'y a jusqu'à présent aucun progrès sur la formation d'un nouveau gouvernement. En attendant, le Gouvernement intérimaire, en collaboration avec la Banque mondiale et les Nations Unies, poursuit ses efforts pour mettre en oeuvre des mesures nationales de stabilisation face aux répercussions de la crise syrienne au Liban et créer un fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Liban, tel qu'envisagé par le Groupe international d'appui au Liban.

À la date du 18 novembre, 1 500 familles fuyant les combats dans la région d'Al-Qalamoun en Syrie avaient franchi la frontière libanaise pour se réfugier à

Arsal dans la vallée de la Bekaa. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, en coordination avec d'autres organismes et partenaires des Nations Unies, et le Ministère libanais des affaires sociales sont en train d'évaluer la situation et de fournir une aide à ces réfugiés. Auparavant, le 14 novembre, deux violations distinctes de l'espace aérien libanais par des hélicoptères militaires syriens qui ont tiré au moins quatre missiles en direction d'Arsal ont été signalées. Dans un communiqué, le Président Sleiman a souligné la nécessité de « protéger les civils et les villages libanais et de veiller à ce que de telles attaques ne se répètent pas. »

Le calme a été rétabli à Tripoli, mais les tensions demeurent vives depuis que des affrontements, ayant fait six morts à ce jour, y ont éclaté le 21 octobre. De nouveaux suspects ont été arrêtés, en rapport avec les attentats à la bombe perpétrés le 23 août à Tripoli et les tirs de roquettes qui avaient visé avant cela la banlieue sud de Beyrouth et le palais présidentiel de Baabda. Des informations crédibles indiquent que les combattants du Hezbollah continuent d'appuyer les forces gouvernementales syriennes dans les combats qui ont lieu en Syrie, en violation flagrante de la politique de dissociation du Liban.

Il n'y a pas eu d'incident majeur dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et le long de la Ligne bleue, même si Israël continue de violer l'espace aérien libanais presque chaque jour.

En Syrie, les civils continuent de faire les frais du conflit, les parties belligérantes n'honorant pas leur responsabilité de protéger la population. La moitié des Syriens ont déjà dû quitter leurs foyers et ont besoin d'aide. En outre, les réfugiés palestiniens sont toujours pris au piège de ce conflit. L'UNRWA est particulièrement préoccupé par la situation des civils à Yarmouk et dans d'autres camps de réfugiés palestiniens. Il y a quelques jours, l'Office a pu livrer des vivres à plusieurs dizaines de réfugiés à Yarmouk, mais cette opération a été suspendue suite à une recrudescence des combats. L'UNRWA attend qu'un arrangement lui permettant d'avoir accès aux camps soit conclu avec les parties au conflit.

La poursuite des combats n'apportera que davantage de souffrances et de désespoir au peuple syrien. Il est grand temps de lancer un processus politique. Le Secrétaire général et le Représentant spécial conjoint pour la Syrie poursuivent leurs efforts

pour convaincre les parties syriennes de se rendre à la table de négociation et de s'entendre sur la façon de mettre pleinement en œuvre le Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe), conformément à la résolution 2118 (2013) du 27 septembre. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer notre gratitude aux voisins de la Syrie pour leur hospitalité et leur générosité à l'égard des réfugiés en provenance de Syrie, malgré les difficultés socioéconomiques de plus en plus graves auxquelles ils sont eux-mêmes confrontés.

Je voudrais également renouveler l'appel du Secrétaire général à mettre fin au flux d'armes et de combattants de l'étranger vers la Syrie, ainsi que son engagement à fournir une aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin en Syrie et dans les pays voisins. Le Secrétaire général convoquera une deuxième conférence des donateurs au Koweït le 15 janvier 2014. Nous espérons que tout le monde fera preuve de générosité et appuiera notre action humanitaire.

Pour terminer, je voudrais revenir sur les négociations israélo-palestiniennes en cours. Nous

sommes tous conscients des risques qui pèsent sur ces négociations. Cependant, la solution des deux États reste le seul moyen de réaliser pleinement les aspirations légitimes des deux peuples à l'autodétermination, à la paix et à la sécurité. Les conséquences d'un échec seraient désastreuses aussi bien pour les Israéliens que pour les Palestiniens. Nous continuons donc d'exhorter les parties à maintenir leur engagement à mener à bon terme ce processus. Toutefois, nous craignons que si des mesures ne sont pas prises pour empêcher que ne se reproduisent des événements fâcheux, tels que ceux dont nous avons été témoins ces dernières semaines, les chances qui restent de parvenir à une solution négociée des deux États risquent d'être définitivement réduites à néant.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.